



Date de l'offre :	13 Octobre 2020
Validité de l'offre :	11 Jours
Organisation :	Agence Régionale de Développement de Louga /PLASEPRI-PASPED
Secteurs d'activités :	MPME
Région :	Louga

Contexte et justification :

La problématique de l'emploi et les difficultés d'insertion des jeunes constituent un enjeu fondamental pour les pouvoirs publics. Le dernier rapport de l'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal en 2017 montre que le taux de chômage reste encore important et qu'il faille mettre en place des politiques capables pour inverser la courbe du chômage et lutter efficacement contre le sous-emploi. En parfaite convergence, le Programme Global Unique PLASEPRI II/PASPED (*Projet de contraste à la migration illégale à travers l'appui au Secteur Privé et à la création d'emplois au Sénégal*, financé par l'Union Européenne), est en parfaite symbiose avec les orientations du PSE, il constitue une réponse significative à cette problématique de l'emploi à travers la mise en place d'un système incitatif pour faciliter l'insertion de jeunes diplômés sur le marché du travail.

Le programme PLASEPRI/PASPED mise en œuvre par la Ministère de la Microfinance et de l'Economie Sociale et Solidaire et l'Agence italienne pour la Coopération au Développement financé par le Fond Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique de l'Union Européenne – EU et l'Italie, a pour objectif de soutenir le secteur privé et la création d'emplois au Sénégal et vise à créer une plateforme fournissant une assistance financière et technique pour contribuer au développement des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) en renforçant le potentiel économique local et celui de la diaspora en Italie. Sa stratégie est de mettre à disposition des ressources humaines et financières pour sensibiliser et promouvoir le développement du secteur privé dans des régions ciblées (Dakar, Diourbel, Thiès, Kaolack, Louga et Saint-Louis).

La contribution de l'UE à travers le PASPED vient en appont à la deuxième phase de la PLASEPRI de la coopération bilatérale italo-sénégalaise, en termes d'instruments financiers innovants, d'assistance technique et de renforcement des capacités pour relever le défi de l'efficacité et de la performance d'un plus grand nombre de MPME et créer des emplois supplémentaires, en particulier pour les jeunes et les femmes.

C'est dans ce cadre qu'il est prévu la facilitation de stages de jeunes diplômés résidant de préférence dans la région de LOUGA au sein de MPME ayant adhéré à la composante 3 du PASPED, composante dont l'objet est la mise en place d'un système incitatif pour l'insertion de jeunes formés sur le marché du travail.

Objectif général :	
L'objectif général est de recueillir les demandes de candidatures de jeunes diplômés pour leur placement en tant que stagiaires au niveau des MPME formelles de la région de Louga qui ont adhéré à la composante 3 du PASPED afin d'améliorer l'insertion et l'employabilité.	
Objectifs spécifiques	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sélectionner des jeunes diplômés à la recherche d'emplois dans les différents titres de compétence exprimés comme besoins en ressources humaines par les entreprises de la région de Louga ; ✓ Mettre des jeunes diplômés à la disposition des entreprises formelles de la région ; ✓ Accompagner les MPME de la région dans la valorisation des ressources humaines mises à leur disposition 	
Nombre de bourses de stage mises à disposition pour les jeunes diplômés : Cent Quarante Huit (148)	
Cible :	Tous les jeunes diplômés résidant habituellement dans la région de Louga
Bénéficiaires :	Toutes les entreprises (MPME) formelles de la région de Louga
Qualifications requises :	Être un jeune titulaire d'un diplôme professionnel universitaire ou d'une structure de formation professionnelle et technique.
Constitution du dossier de candidature :	<p>Si vous souhaitez faire acte de candidature :</p> <p>Vous postulez à un stage en vous inscrivant en ligne à partir du lien suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - https://docs.google.com/forms/d/1mZq-gleL5tdm9f0wpSYel-sLletc7_VJSkeSQr83AIA/edit
Processus de sélection :	<p><u>Le processus de sélection se fera en 2 étapes :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les candidats seront présélectionnés selon les domaines d'activités et les besoins en ressources humaines (spécialité et diplôme) exprimés par les entreprises ; 2. Les candidats présélectionnés devront subir un entretien avec les entreprises d'accueil pour les besoins de la sélection définitive des 148 meilleurs candidats.
Nombre de bourses à pourvoir selon le titre de compétence :	<p>Commercial/ Spécialiste en marketing/ Spécialiste en communication (n. 18), Juristes spécialiste en affaire (n. 1), Comptables/ Assistant Comptable/ Gestionnaires/ Financiers (n. 27), Techniciens en maintenance/ Informaticien (n. 3), Techniciens en transformation des produits locaux/ Techniciens en transformation de produits laitiers/ Techniciens en transformation de produits agricoles/ Techniciens en transformation de produits d'élevage (n. 10), Caissiers (n. 2), Secrétaires/ Opérateur de saisie (n. 7), Spécialistes en suivi-évaluation (n. 2), Techniciens en structure métallique/Techniciens en structure d'aluminium/Techniciens en ferrailage (n. 12), Gestionnaires de projet (n. 4), Animateur radio (n. 2),</p>

	<p>Techniciens élevage (n. 1), Techniciens agronomes (n. 2), Techniciens en agro équipement/Techniciens agricoles/Techniciens horticoles (7), Boulangers/Pâtisseries (n. 3), Spécialistes en restauration (n. 1), Cuisiniers (n. 2), Spécialistes en couture (n. 13), Serveurs (n. 2), Maitre d'hôtel (n. 1), Superviseur Chantier/Conducteur de travaux/Chef de chantier en btp (ouvrier qualifié) BTP (n. 2), Réceptionniste (n. 1), Techniciens en électricité (n. 4), Spécialiste en gestion de stock (n. 1), Infographes/Spécialistes en sérigraphie (n. 5), Techniciens en génie civil/Technicien en bâtiment (n. 3), Technicien en machine batteuse (n. 1), Technicien en maçonnerie (n. 1), Techniciens en plomberie (n. 3), Analyste financier (n. 1), Spécialistes en développement territorial/Animateurs économiques (n. 6)</p>
<p>Durée et modalités de prise en charge du stagiaire :</p>	<p>- Un contrat de stage d'une durée de 12 mois sera signé entre l'entreprise d'accueil et le(s) stagiaire(s) sélectionné(s) ;</p> <p>- Le programme PLASEPRI/PASPED mettra à la disposition de l'ARD une subvention mensuelle de 92 000 CFCFA qui servira à prendre en charge la rémunération nette des stagiaires et éventuelles autres contributions prévues par la loi sénégalaise à la charge de l'entreprise.</p> <p>La rémunération nette du stagiaire sera fixée dans le contrat de stage.</p>
<p>Date limite de dépôt des dossiers de candidature :</p>	<p>Vendredi 23 octobre 2020 à 17 heures 30 mn au plus tard.</p>
<p>Contact :</p>	<p>Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mr Amadou Tidiane SALL :</p> <p>Téléphone fixe : + 221 33 967 44 75</p> <p>Téléphone mobile : + 221 77 793 65 11</p> <p>Email : cheikhsall74@gmail.com/ ardlg06@yahoo.fr</p>